



Reprise de commission de la part de ex employeur

Par **soultane77**, le **07/06/2008** à **17:17**

Bonjour

je vous écris car j'ai été mandataire d'une société de courtage qui me payait en avance sur commission, j'ai rompu mon contrat avec cette société le 19 septembre 2005 (ca date!!) . Le 5 avril de cette année (2008) j'ai reçu une lettre recommandée où il me réclame 1850€ car soi-disant des contrats ont été résiliés après mon départ. Je souhaite savoir si j'ai un recours face eux pour éviter de payer une telle somme, somme que je ne pourrais même pas payer? en vous remerciant d'avance de votre réponse.